



Communiqué de presse

Marie Tamarelle-Verhaeghe
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Eure

28/02/2018

Marie Tamarelle-Verhaeghe intègre le conseil d'administration de l'Institut national du cancer (INCa)

C'est une nouveauté de cette législature : les députés membres de la commission des affaires sociales se sont vu proposer la possibilité de devenir membres-référents auprès des grands organismes extra-parlementaires du monde de la santé. Le référent a vocation à suivre l'actualité de l'organisme en question, et d'en être le relais direct auprès de la commission des affaires sociales. Marie Tamarelle-Verhaeghe, députée de la troisième circonscription de l'Eure et médecin de santé publique, est ainsi devenue référente auprès de l'Institut national du cancer (INCa), dont elle a également intégré le conseil d'administration.

Pour Marie Tamarelle-Verhaeghe, « la lutte contre le cancer est un combat qui touche, de près ou de loin, chacun de nos concitoyens et j'aborde cette mission auprès de l'INCa avec détermination ».

Pour le Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer : « l'engagement de Mme Tamarelle-Verhaeghe dans la lutte contre les cancers permettra de porter auprès de ses pairs les enjeux majeurs de la cancérologie au bénéfice des patients. L'Institut lui assure de son entière coopération dans cette nouvelle mission ».

A propos de Marie Tamarelle-Verhaeghe : Médecin scolaire pendant 13 ans puis chef de service spécialisée en prévention dans les centres d'examen de santé du Havre et de Val de Reuil, Marie Tamarelle-Verhaeghe est élue au conseil départemental de l'Eure en 2015, où elle assure la vice-présidence en charge de l'autonomie, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de l'accès à la santé. En juin 2017, elle est élue députée LREM dans la troisième circonscription de l'Eure, et intègre la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Membre du comité d'Évaluation et de Contrôle (CEC), présidente du groupe d'études santé à l'école, elle se positionne comme référente sur les sujets de prévention sanitaire en milieu scolaire.

A propos de l'INCA : l'Institut national du cancer est l'agence sanitaire et scientifique de l'État qui développe l'expertise et finance des projets dans le domaine des cancers. L'Institut a le rôle d'accélérateur de progrès, en apportant une vision intégrée de l'ensemble des dimensions sanitaire, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses ainsi que des différents champs d'intervention (prévention, dépistage, soins, recherche). Ceci, au service des personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, des professionnels de santé, des chercheurs et des décideurs.

Contact Presse

Antonin Violette
06 42 23 73 23
antonin.violette@clb-an.fr